



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24153052

Déposé / Reçu le

16 OCT. 2024

**au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0451 236 575**

Nom

(en entier) : **DIAGAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Avenue Louis Lepoutre, 70 à 1050 Ixelles**

Objet de l'acte : Nomination - Démission

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 2024 :

"(...) Démission d'un administrateur

PREND ACTE de la démission de Monsieur Gilbert AMERYCKX en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué.

Cette démission prend effet à compter de ce jour.

DECIDE de donner une décharge provisoire à cet administrateur de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de son mandat jusqu'à la date de sa démission.

Les actionnaires seront appelés à se prononcer sur la décharge à donner à cet administrateur pour l'exercice de son mandat, à l'occasion de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Nomination d'un administrateur

DECIDE de nommer Madame Alice AMERYCKX, domiciliée Avenue Louis Lepoutre 70 à 1050 Ixelles, en qualité d'administrateur.

Ce mandat prend effet à compter de ce jour et il expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social se clôturant le 31 décembre 2029.

Madame Alice AMERYCKX, ici présente, accepte ce mandat et déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation par une juridiction d'un Etat membre de l'E.E.E. à une interdiction similaire à une des interdictions visées à l'article 6 de la loi du 4 mai 2023 relative au Registre central des interdictions.

Remplacement du représentant permanent d'un administrateur personne morale

PREND ACTE de la désignation de Monsieur Gilbert AMERYCKX en remplacement de Madame Alice AMERYCKX en qualité de représentant permanent de la société anonyme TARGERA, chargé de l'exécution du mandat d'administrateur de cette dernière conformément à l'article 2:55 du Code des sociétés et des associations, cette désignation prenant effet à compter de ce jour.

(...)

Procuration

DECIDE de donner tous pouvoirs à Jean-Philippe Weicker, Nicolas Weinberg, Alexia Campo et Valentin Laval, collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Bruxelles, tribunaux francophones), agissant séparément avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge. (...)"

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/10/2024 - Annexes du Moniteur belge



Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 16 septembre 2024 :

"(...) Nomination de plusieurs administrateurs délégués

DECIDE de confier la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de celle-ci en ce qui concerne cette gestion à :

- Madame Alice AMERYCKX, domiciliée Avenue Louis Lepoutre 70 à 1050 Ixelles, en remplacement de Monsieur Gilbert AMERYCKX ; et

- Madame Katleen PARIS, domiciliée rue du Canon, 33 à 7800 Ath.

Madame Alice AMERYCKX et Madame Katleen PARIS porteront le titre d'« administrateur délégué ».

Ces mandats prennent effet à compter de ce jour. Sauf révocation par le conseil d'administration, ils expireront de plein droit à la date à laquelle leurs mandats d'administrateur prendront fin.

Pour autant que de besoin il est rappelé que la SA TARGER, représentée par Monsieur Gilbert AMERYCKX, exerce également la fonction d'administrateur-délégué depuis le 16 février 2023. La société compte donc désormais trois administrateurs-délégués.

Conformément à l'article 19 des statuts de la société, le conseil d'administration décide que les pouvoirs de gestion journalière de la société et de représentation de celle-ci en ce qui concerne cette gestion sont exercés individuellement par les administrateurs délégués.

Madame Alice AMERYCKX et Madame Katleen PARIS, ici présentes, acceptent ces mandats et déclarent sur l'honneur n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation par une juridiction d'un Etat membre de l'E.E.E. à une interdiction similaire à une des interdictions visées à l'article 6 de la loi du 4 mai 2023 relative au Registre central des interdictions.

(...)

Procuration

DECIDE de donner tous pouvoirs à Jean-Philippe Weicker, Nicolas Weinberg, Alexia Campo et Valentin Laval, collaborateurs au sein de BDO Advisory SRL, dont le siège est établi rue de Stassart, 35 à 1050 Ixelles, immatriculée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0459.910.454 (RPM Bruxelles, tribunaux francophones), agissant séparément avec pouvoir de substitution, aux fins de signer tout document et d'accomplir toute formalité nécessaire en vue de la publication des décisions mentionnées ci-dessus dans les Annexes du Moniteur belge. (...)"

Pour extraits conformes.

Valentin Laval
Mandataire

Déposés en même temps :

- un exemplaire original du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 2024 ; et

- un exemplaire original du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 16 septembre 2024.